



Nomination d'une personne compétente en radioprotection

DEC121846DR14

Conformément à la réglementation en vigueur¹, Madame Virginie GRISERI a obtenu l'attestation de formation dans le secteur d'activité : industrie et recherche hors ICPE, option *sources scellées et générateurs X*, délivrée par *Norisko*.

Madame Virginie GRISERI est désignée Personne Compétente en Radioprotection pour l'unité mixte de recherche n° *UMR 5213* à dater du 11 février 2009.

Elle exercera les missions prévues dans les articles R4451-110, R4451-111, R4451-112, R4451-113 et R4451-11 2° du Code du Travail pour une durée maximale de 5 ans à partir du 11 février 2009 date de validation de sa formation.

Son nom et ses coordonnées seront portés à la connaissance de chaque personnel amené à intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Une copie de cette nomination sera communiquée à l'IRSN/SISERI dans le cadre du suivi dosimétrique des travailleurs².

Christian LAURENT

Patrick MOUNAUD

Directeur de l'UMR 5213
LAPLACE

Délégué Régional
CNRS Midi-Pyrénées

Monsieur Bertrand MONTHUBERT

Président
Université Paul Sabatier

¹ Arrêté du 26 octobre 2005 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur

Arrêté du 21 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 26/10/05

² Arrêté du 30 décembre 2004 relatif à la carte individuelle de suivi médical et aux informations individuelles de dosimétrie des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants